



MAIRIE DE SEYNE
Grande Rue
04140 SEYNE

INFORMATION

La mairie de Seyne est fermée suite aux mesures de confinement imposées par le gouvernement.

Un accueil physique, sur rendez-vous,
est assuré pour le service
Etat-Civil (naissance, mariage, décès
uniquement).

Une permanence téléphonique est assurée selon
les horaires habituels :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

9h00 - 12h et 14h -17h

Mercredi

9h - 12h

Pour nous contacter composez
le 06.69.65.77.74

Pour les livraisons, une personne est joignable
à ce même numéro pour la réception des colis.